

Défendre et promouvoir le système éducatif

**CTA du
21 novembre :**

Le Recteur recherche l'incident en voulant mettre « au coin » la moitié des élus.

Il voulait reléguer tous les suppléants en fond de salle, sans table ni moyen de prendre des notes ni possibilité d'échanger avec le reste des élus.

Face à son refus de modifier l'aménagement de la salle, l'ensemble des représentants titulaires et suppléants a refusé de séger.

Le CTA doit être reconvoqué sous huit jours mais cela augure mal de son fonctionnement.

COLLEGE : COMBATTRE UNE REMISE EN CAUSE RADICALE

Le LPC (Livret personnel de compétences)

Le LPC, en dépit de la mascarade d'évaluation de l'an dernier, n'est toujours pas abandonné, alors même qu'il est de plus en plus contesté, que ce soit par Philippe Meirieu dans un article du Monde, ou par le Haut Conseil à l'Education qui reconnaît dans un rapport du 15 septembre que les pratiques d'évaluation sont si variables sur le terrain que le socle commun n'a... rien de commun... Il faut donc continuer, dans les collèges, à refuser d'entrer dans la démarche du LPC, outil qui détruit nos disciplines, et construit un collège à deux vitesses : ceux où l'on enseigne les programmes, et ceux où l'on se limite au socle. La campagne de refus du LPC et du socle doit donc être amplifiée.

Histoire des arts

La fin d'année a aussi été marquée par la cacophonie de l'évaluation de l'histoire des arts : professeurs non rémunérés, pas de cadrage national de l'épreuve...

Le Ministère sous prétexte de répondre aux revendications a publié tardivement une circulaire de cadrage (BO du 10/11) dont les orientations ne règlent aucun problème, bien au contraire : vote du CA sur

les modalités d'organisation et d'enseignement de l'épreuve, mention sur le bulletin, grille d'évaluation indicative discutable, rien sur la rémunération des collègues... Le SNES appelle les collègues à refuser les dispositions prévues.

Une des rentrées les plus difficiles

En collège, la rentrée qui vient de se dérouler est de loin la pire que les personnels ont connue depuis très longtemps : le nombre d'élèves par classe explose partout, si bien qu'il n'est plus rare que des divisions dépassent le nombre de 29 élèves par classe. Quant à L'Éducation prioritaire, en cours de démantèlement par le Recteur, elle n'est plus épargnée. Notre enquête de rentrée nous confirme que les horaires réglementaires ne sont parfois pas respectés : les deux heures d'ATP en 6^{ème} ne sont pas assurées partout, et des regroupements de niveaux antipédagogiques peuvent être effectués en langues anciennes ou en langues vivantes.

C'est bien l'idée même de collège démocratique et commun à tous qui est attaquée et que le SNES, avec la profession, entend défendre et promouvoir..

Nicolas Morvan

LYCEE

Que conçoit la Région pour les lycées à travers ses investissements ?

Le Programme Prévisionnel d'Investissement et le Programme Prévisionnel de Renovation des lycées concernent non seulement le parc immobilier, mais aussi l'offre de formation qui en est indissociable. La consultation lancée par la Région est donc un dispositif auquel les enseignants doivent absolument participer.

Le prochain budget sera voté en 2012 et engage les investissements jusqu'en 2020.

Rappel : en 2006 le dernier budget était de 432,775 millions € en investissements immobiliers.

La première phase de concertation a eu lieu du 19 septembre au 18 octobre 2011

L'Académie de Versailles était concernée par 8 des 12 réunions publiques organisées pour l'Île de France. Dans chacune des zones découpées par la Région, le SNES a porté les interrogations et les suggestions des collègues. Il a permis de faire émerger les intentions contradictoires de la Région, entre logique de rationalisation et volonté de favoriser la mixité, avec notamment :

- une gestion des flux des élèves : la Région penchait plutôt vers une répartition et

une gestion des flux des élèves en remplissant les lycées qui ne font pas le plein, dans une logique inter académique.

- le choix de grosses structures : la Région a paru privilégier de grands établissements. Le coût du m2, la difficulté à trouver des terrains conduiraient à privilégier la hauteur (difficile à gérer) en favorisant de plus la mixité sociale.

Interventions du SNES :

- Derrière les logiques de rationalisation, le SNES a alerté sur les risques d'une réduction possible de l'offre des formations, qui n'est pas du domaine de la Région. De plus, tous les départements ne sont pas égaux pour ce qui est des transports en commun, et une partie des lycéens serait lourdement pénalisée ; des établissements moyens sont attractifs grâce à une grande offre de formations.

- Il a souhaité connaître l'appréciation de la Région sur le temps de transport « acceptable » pour un lycéen.

- Il a interrogé sur les conséquences des réformes des STI sur les locaux.

Dans tous les cas les collègues du SNES

ont témoigné des réalités du terrain, des particularités – voire de l'histoire – locales et du souci d'un service public de qualité et de proximité en évitant la ghettoïsation.

Bilan provisoire du mardi 15 novembre

La Région déclare vouloir mieux répartir les moyens sur les différents bassins, et lutter notamment contre la déscolarisation ; elle va créer 2 480 places d'internat pour une meilleure réussite des élèves (hors CPGE), veiller à la cohérence des offres de formations grâce aux orientations conjointes État/Région (OCER) et souhaite une mise à plat des critères d'affectation dans les établissements. Elle privilégie, plutôt que des rénovations lourdes, le lancement d'un programme d'entretien régulier moins coûteux.

Il est capital que nous continuions à être présents dans la seconde phase de consultation : l'éducation doit plus que jamais être une priorité et un gage d'égalité.

Pour plus d'informations : consulter notre site www.snes.edu

Marie-Pierre Carlotti